



Patrimoine et Développement

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

Association Loi 1901

Permanences tous les mardis du mois de 14 h à 17 h,
sauf pendant les vacances scolaires.



Lettre d'Information n° 19

Mars 2004

Le mot du Président

Nous voilà maintenant en ligne droite pour la tenue de notre Assemblée Générale et je veux vous dire qu'il est très important que vous puissiez y assister ou en cas d'impossibilité d'envoyer votre pouvoir. L'Assemblée Générale est le moment fort de la vie démocratique de notre association. C'est également un instant privilégié de rencontres et d'échanges. Je tiens aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui, très nombreux, se sont déjà acquittés de leur cotisation 2004. Je salue tout spécialement les nouveaux adhérents qui, nombreux cette année, viennent grossir nos rangs et ainsi nous permettre de mieux nous faire entendre et de donner plus de portée à nos messages patrimoniaux. Dans l'attente du plaisir de vous revoir bientôt.

Alain ROBERT

Éditorial

L'année dernière, lors de notre Assemblée Générale, vous avez mis en place de nouveaux administrateurs. Il s'est ainsi constitué une équipe nouvelle animée d'une autre dynamique, toujours orientée sur la découverte, la conservation, l'évolution et l'adaptation du Patrimoine ancien et récent à la cité actuelle et future.

Au cours de cette année nous avons appris à nous connaître, à travailler ensemble, à nous faire confiance, à être à l'écoute de chacun, en résumé à "**souder une équipe**". C'était la condition indispensable pour continuer notre oeuvre patrimoniale dans l'association. On peut constater maintenant qu'un "**souffle nouveau**" est donné à notre association, d'autant plus fort qu'il est enrichi par l'arrivée de jeunes et aussi, régulièrement, par les idées, les initiatives de vous tous adhérents qui participez activement aussi à la vie de notre association.

Nous avons pu réaliser toutes les animations prévues, être présents et actifs dans les divers groupes de travail dont vous avez été entretenus dans nos lettres d'information. Nous avons renforcé nos contacts de travail avec les associations patrimoniales, celles dont Patrimoine et Développement est à l'origine, ALPYFORT et ARRP, et d'autres associations, FAPI et Amis du Fort du Mûrier, dans lesquelles nous avons pris des responsabilités ou renforcé notre participation constatant que le patrimoine avait besoin de l'énergie et aussi de la synergie de tous et ceci afin de pouvoir, là aussi, mener des actions concertées.

Notre communication s'est renforcée par une reprise de contact plus musclée, auprès des instances politiques et administratives du Département, de la Ville de Grenoble et des médias grenoblois et une plus grande écoute des acteurs de la vie locale lorsque cela a été possible.

Nos principales activités en cours :

Nous préparons actuellement l'établissement d'une brochure "**Grenoble Ville de Garnison**" qui vous sera proposée prochainement.

Au titre de la Prospective Urbaine, nous participons activement à une analyse critique concernant la **Tangentielle Nord** avec, en particulier, la traversée routière de la Bastille et des quartiers Ile Verte, Saint Laurent, Porte de France, Saint Martin le Vinoux, Jean Macé et CENG.

Nous vous invitons à continuer de nous faire part de vos idées de recherche et d'activités patrimoniales et de venir nous retrouver lors des activités qui vous sont proposées et des permanences.

Le Bureau

Echos des Adhérents

Nous avons la grande peine d'apprendre le décès de Mme ROUQUET, l'épouse du Général ROUQUET, tous deux adhérents depuis de nombreuses années à notre association. Nous présentons à M. ROUQUET nos chaleureuses condoléances et l'assurons de notre profonde amitié.

Nous venons d'apprendre que notre Président d'Honneur, Robert BORNECQUE, vient d'être promu Chancelier de l'Académie Delphinale. Au nom de tous nos adhérents nous lui présentons nos plus cordiales félicitations.

Des initiatives patrimoniales de nos adhérents :

Un adhérent a pu favoriser l'intégration de la porte sculptée des anciens Moulins Armand dans une opération d'urbanisme récente. Cette porte sculptée sera réinstallée sur l'entrée du parking.

Ce même adhérent est à la recherche des sculptures de "Dauphins" qui ont été retirées du pont de la Porte de France dans les années 1950 lorsque ce pont a été reconstruit. Si d'autres adhérents avaient connaissance de lieux où seraient stockées ces statues, faites le nous savoir.

Un autre adhérent, dans ce même esprit, soutient une étude d'un bâtiment de la place Saint André en vue de sa remise à l'état antérieur.

Nous avons reçu un courrier du Général KLEIN, adhérent de notre association, qui nous précise que le Musée des Troupes de Montagne rouvrira ses portes en mai 2004 dans l'ancien cercle de garnison de la place de Verdun. Il nous annonce par ailleurs, la restauration des flasques en bois des canons placés devant le Cercle Militaire courant 2004.

Quelques mots sur nos animations culturelles passées

Visite de l'exposition "Peintre (s) de Proveysieux"

De nombreux auditeurs se sont pressés autour de Maurice WANTELET qui nous a fait partager pendant quelques heures son amour de la peinture et notamment celui qu'il a pour cette merveilleuse Ecole de Proveysieux. Le manque de place ne nous permet pas de publier ici le texte relatif à cette visite mais cela sera fait lors de la prochaine lettre.

Communication vidéo "Grenoble d'hier et d'aujourd'hui"

Dans un amphithéâtre presque plein, Alain ROBERT, nous a fait revivre notre ville d'hier, celle enfermée dans ses fortifications, et nous a fait faire un voyage très documenté et intéressant dans l'histoire avec la transformation de notre cité, en grande cité moderne. Une technique vidéo brillamment maîtrisée par son fils nous a permis de voir, à partir de cartes postales anciennes et récentes projetées sur grand écran, ce qu'était et ce qu'est devenue notre ville.

Merci à Alain et Yannick pour cette intervention et ce moment de bonheur que nous avons partagé.

Conférence Tour PERRET et Parc Paul Mistral

Malgré les vacances de février et le très beau temps vous avez été très nombreux à vous déplacer pour cette conférence patrimoniale. J.P. CHARRE nous a tout d'abord conté l'historique de ce lieu depuis la fin du XIXème siècle jusqu'au début de ce XXIème siècle.

Roger MILLIER nous a ensuite évoqué l'histoire de l'Exposition Internationale du Tourisme et de la Houille Blanche de 1925 et la volonté déterminée d'un homme, **Paul MISTRAL**, et de son équipe. Il nous a également fait découvrir l'architecte **Auguste PERRET**, ses oeuvres et sa vie. Nous avons "tout appris sur la Tour" et sur les multiples interventions de son Union de Quartier de la Bajatière et de Roger MILLIER pour arriver au **Classement** de ce monument.

Notre association est solidaire avec l'Union de quartier et veillera avec beaucoup d'attention à ce que le "sauvetage" de cette Tour en béton armé d'un intérêt patrimonial indéniable soit mené à son terme.

1. Associations partenaires

ALPYFORT - Fédération des Acteurs du Patrimoine Fortifié en Montagne -

L'association ALPYFORT tiendra son assemblée générale annuelle les 8 et 9 mai à Valloire.

L'ARRP - Association pour la Restauration et la Réutilisation de la Poudrière Vauban de Grenoble -

L'ARRP vient de demander, à la Préfecture de l'Isère, le renouvellement de "l'**autorisation comportant l'occupation temporaire du Domaine Public National**" afin de pouvoir poursuivre son action de Restauration et Réutilisation de la Poudrière Vauban.

Cette association avait déposé auprès de l'association Patrimoine Rhônalpin un dossier afin de concourir pour le prix PROJET. Ce prix n'a pas pu être alloué à l'ARRP mais par contre le jury du concours a reconnu que ce projet était de très bonne qualité.

L'assemblée générale annuelle de l'ARRP se tiendra le 6 mai 2004 à 18 h au Fort du Mûrier.

A l'occasion des entretiens de la FAPI, Jean COGNET a fait un exposé sur le projet de la Poudrière. Jérôme SAFAR, adjoint au maire de Grenoble, était présent et a manifesté son souhait d'utiliser la Poudrière pour un petit ensemble théâtral. A cette occasion nous avons pu visiter la Poudrière qui avait été éclairée intérieurement et nous avons eu la surprise de découvrir une très grande salle avec une voûte superbe.

2. Autres associations Patrimoniales

F A P I

Patrimoine et Développement est partie prenante dans la **FAPI**, Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère. A ce titre, cette association a fait une analyse et une étude sur les «**Puits Fontaines et Lavoirs**» du Département et dans ce cadre, il vous est proposé des visites de fontaines de Grenoble.

Association des Amis du Mûrier "AAFM"

L'**AAFM** créée en 1983 a participé aux efforts pour tenter de sauvegarder le fort qui se dégradait rapidement. Lorsque la restauration fut prise en charge par l'Architecte des Bâtiments de France, les actions n'étaient plus de sa compétence. L'association s'est alors endormie pour de nombreuses années. Récemment M. MORIN, maire adjoint de Gières, désirant abandonner la présidence de l'association incompatible avec son mandat, a proposé qu'elle soit prise en charge par l'équipe qui assure les visites lors des animations (Journées du Patrimoine, Fête des plantes et des fleurs etc ...)

Depuis décembre 2003, quelques personnes, déjà membres de plusieurs associations patrimoniales, tentent de réanimer l'**AAFM**. M. le Professeur BORNECQUE a accepté la présidence d'honneur. Le président de cette association est Bernard MOREL, administrateur de Patrimoine et Développement.

A noter que la casemate 15 est mise à la disposition de quatre associations :

PATRIMOINE et DEVELOPPEMENT, ALPYFORT, ARRP, AAFM. Dans les projets immédiats, seront organisées les assemblées générales de la FAPI et de l'ARRP. Beaucoup d'idées ont été émises et seront développées ultérieurement. Il faudra trouver des "bras" et toutes les personnes qui s'intéressent à ce Fort seront les bienvenues. La municipalité de Gières nous assure de son aide.

Animation culturelle

1. Exposition

**Du 18 Mars au 25 Mai 2004, dans notre local 10 rue Chenoise à Grenoble,
présentation d'une sélection de photos**

réalisées dans le cadre de "l'inventaire en Isère, des Puits, Fontaines et Lavoirs, organisée conjointement par la FAPI et la FRAPNA. Notre association s'est occupée de l'Inventaire de la ville de Grenoble. Nous vous rappelons que l'année 2003 avait pour thème patrimonial "l'EAU".

Cette exposition pourra être visitée le mardi après-midi pendant nos permanences et sur rendez-vous à prendre auprès de Jean Claude BAY tél. 06 83 19 96 53

2. Nos conférences

**Samedi 6 Mars à 15 h - Communication de Geneviève Dumolard - Murienne
"Promenade en Dauphiné avec STENDHAL en 1838"**

STENDHAL, notre grand écrivain dauphinois, a publié en 1838 une relation de voyage en France, "Les Mémoires d'un Touriste". La conférencière vous entraînera dans une promenade à travers le Dauphiné de Stendhal, celui qu'il a connu et profondément aimé. Ce parcours sera agrémenté de nombreuses illustrations contemporaines de l'oeuvre, des lithographies, des dessins et des oeuvres peintes, qui toutes aideront à découvrir les émotions de l'écrivain et la physionomie du Dauphiné au milieu du XIXème siècle.

3. Nos sorties sur le terrain

Samedi 17 Avril à 15 heures - Premier circuit des Fontaines de Grenoble

Rendez-vous place Grenette devant le "Château d'Eau", visite ensuite au Jardin de Ville de la **Fontaine du Torrent**, puis rue Montorge les **trois fontaines en niche** sous la terrasse du Jardin de Ville et enfin square Marcel Desprez la fontaine de "l'**Huître**". Les commentaires seront assurés par notre équipe et ces visites seront animées par un accompagnement musical effectué par des musiciens de l'Orchestre Universitaire de Grenoble dirigé par Patrick SOUILLOT.

Samedi 15 Mai à 15 h - Deuxième circuit des Fontaines de Grenoble

Rendez-vous place Notre Dame devant la "Fontaine des Trois Ordres" dite du **Centenaire**. Maître Anthelme TROUSSIER nous en retracera l'histoire. Nous visiterons ensuite les fontaines de la Place de Gordes et de la place Claveyson.

Il sera possible lors de ces deux circuits de prolonger par la visite de l'exposition dans notre local.

Dimanche 20 Juin de 14 h à 18 h - Visite de la Poudrière VAUBAN - Rue du Commandant l'Herminier - (entrée gratuite)

Dans le cadre de la **Journée du Patrimoine de Pays**, le thème de l'année étant "la Pierre", en partenariat avec l'ARRP, nous vous invitons à découvrir la **Poudrière VAUBAN**. L'intérieur sera éclairé et vous pourrez en découvrir la superbe **voûte**. Les commentaires et explications seront assurés par les équipes de l'ARRP et de Patrimoine et Développement.

Assemblée Générale annuelle

Judi 18 Mars 2004 - Notre assemblée générale annuelle se tiendra à 15 h dans la salle du Musée de la Résistance et de la Déportation, 14 rue Hébert à Grenoble.

vers 17 h 30 - Apéritif de l'amitié offert par l'association dans notre local et inauguration de l'exposition "Puits, Fontaines et Lavoirs". (explications en début de page rubrique exposition).

Animation Culturelle Septembre 2004

18 et 19 Septembre 2004 - Journées du Patrimoine

- **10 rue Chenoise Grenoble** - notre local - Visites gratuites assurées par des membres bénévoles de notre association. >>> samedi et dimanche de 14 h à 18 h

- **Fort du Mûrier** - samedi de 12 h à 18 h et dimanche de 10 h à 18 h - Les visites seront assurées en partenariat avec la mairie de Gières et les associations ALPYFORT, les Amis du Fort du Mûrier et Patrimoine et Développement.

Notre association se devait de vous parler de ce projet qui a déjà fait grand bruit, attisé les passions, fait couler beaucoup d'encre dans les médias depuis plus d'un an maintenant. Nous ne sommes pas restés indifférents à ce problème qui bien sûr est au cœur de nos préoccupations patrimoniales mais avant de nous exprimer dans nos colonnes nous avons préféré que les passions s'apaisent.

Des représentants, délégués par le bureau de votre association patrimoniale, ont assisté aux différentes réunions organisées par la mairie de Grenoble ou par la Régie du Téléphérique à qui la ville a confié cette étude.

Parallèlement nous avons convié les associations créatrices du "collectif Bastille" à des séances de travail en nos locaux.

Nous avons beaucoup travaillé sur ce sujet dans le cadre du Conseil Consultatif de Secteur 2 (CCS2) dans lequel notre association est représentée par moi-même, président délégué, membre titulaire et faisant partie du bureau. La ville de Grenoble a saisi le CCS2 pour rendre un avis sur ce Projet Bastille. Le bureau de notre association a décidé à l'unanimité de suivre l'avis du CCS2. Nous vous communiquons cet avis qui reflète nos positions.

Pour le bureau Alain ROBERT



Conseil Consultatif du Secteur II

Décembre 2003

Avis adopté pour répondre à la demande de la municipalité concernant le projet "BASTILLE"

Préliminaires :

- On considère comme acquis que soient réalisés l'adduction d'eau et l'assainissement (eaux usées) des installations du site.
- Le périmètre considéré s'étend des quais de l'Isère au Mont Jalla.

De façon générale, le CCS comprend l'importance de ce projet pour l'agglomération, souhaite que le site de la Bastille garde **un aspect sauvage "contrôlé, entretenu et protégé"**, soit **accessible à tous** et devienne **un lieu d'activités culturelles et de découvertes**.

I. Accessibilité :

- A tous : handicapés, personnes âgées, familles avec enfants, et bébés.
- Au maximum de l'ensemble du site, que l'on arrive par le téléphérique (gares de départ et d'arrivée), par les chemins ou par la route existante.
- Pour des raisons de sécurité et de tranquillité, l'accès aux sentiers, à la Via Ferrata et au Jardin des Dauphins, doit être interdit la nuit; des sorties de secours, équipées de tourniquets, sont à prévoir.

II. Valorisation des patrimoines naturel et paysager :

- Le site est une pré-montagne dans la ville.
- Il doit garder son aspect sauvage mais "contrôlé", être maintenu et protégé.
- Il ne doit pas devenir un jardin artificiel.

III. Valorisation du patrimoine architectural :

- Restaurer et entretenir les fortifications et le bâti militaire et l'ouvrir au public.
- Sauver et valoriser le patrimoine industriel des cimenteries.
- Intégrer les bâtiments universitaires dans l'environnement.
- Sauver la maison Guy Pape et valoriser encore plus le Jardin des Dauphins.

IV. Dimensions économique et touristique :

- Le site doit rester dans le domaine public et être géré par la (les) collectivité (s); ne serait acceptée qu'une activité économique en rapport avec le patrimoine existant (musée, expos,...).
- Installations d'accueil limitées au strict nécessaire : restaurant, un snack, une aire de pique nique, une salle hors sac, une salle à langer et des sanitaires, le tout aménagé pour un accès à tous (ex.: personnes handicapées, scolaires, ...).
- L'installation du Musée des Troupes Alpines donnerait une dimension nouvelle au site. Elle est très souhaitée.
- Sur l'aspect touristique, il n'y a pas de différence entre un touriste et un habitant de Grenoble et de sa région, sinon éventuellement la langue.
- Utilisation des bâtiments existants pour des activités culturelles diverses: présentation du paysage naturel, du paysage urbain, des produits locaux et de l'histoire de la ville.
Ce pourrait être le début d'un parcours patrimonial, culturel, naturaliste, astronomique, industriel, agricole, ...
- Aménagement de la gare de départ du téléphérique en une structure de réception étudiée, intégrée à l'environnement, servant à l'information touristique pour l'ensemble de l'agglomération comme une annexe à l'Office du Tourisme, et permettant d'accueillir des automobilistes.

V. Espace de loisirs et de détente :

- Le site ne doit pas être un espace de loisirs créé artificiellement, tels qu'un mini golf, un parc aquatique, une piste de luge, ...
- Toujours dans le respect de la nature, il pourrait y avoir : une aire de jeux pour les enfants, une aire de repos, une aire de pique-nique.
- Aménagement de parcours sportifs à partir de l'existant : par exemple, mur d'escalade sur les fortifications, parcours spécifiques VTT, ..., assurant la sécurité de tous les usagers.

Conclusions

Nous souhaitons un projet réaliste et des dépenses raisonnables pour son aménagement et sa gestion. Ce projet n'a pas vocation à rassembler toutes les activités de loisirs et culturelles de la ville. Il doit s'inscrire dans un projet global cohérent.

Suivi du projet

Le CCS II demande à participer à l'élaboration, à l'évolution, au suivi du projet et au fonctionnement.

Il n'existe sur Grenoble qu'un seul témoignage architectural de l'oeuvre de VAUBAN, la poudrière située dans l'enceinte de l'actuelle Cité Administrative, rue du Commandant l'Herminier.

1. Historique de la Poudrière

Durant l'été 1692, le Duc Amédée de Savoie lance un raid dévastateur sur le Haut Dauphiné. Franchissant le col de Vars (2111 mètres), il prend Guillestre, Embrun et Gap. Les châteaux de Tallard et des Digières sont brûlés. Cependant les troupes qui se dirigeaient vers Grenoble, leur prochain objectif, sont contraintes de s'arrêter en raison d'une épidémie de dysenterie dans l'armée. L'arrivée annoncée du maréchal CATINAT les oblige à une retraite prudente.

Le 21 septembre, le jour où l'expédition repasse le col de Vars, VAUBAN arrive à Grenoble par la Porte de France. Le commissaire général aux fortifications du royaume a reçu l'ordre de Louis XIV de quitter Namur qu'il vient de prendre et de se rendre dans les Alpes pour inspecter les place-fortes. Les critiques qu'il porte sur les fortifications de Grenoble, établies par Lesdiguières, sont sévères. L'enceinte de la ville est inefficace, celle de la montagne (la Bastille) est trop faible, et celle du Faubourg Saint Laurent est qualifiée d'extravagante. Le 4 Octobre 1692, il fournit un projet complet pour améliorer les défenses de la ville et refaire celles de la Bastille. Pour la ville elle-même, il demande notamment la construction de deux poudrières logées à l'intérieur du bastion de la Reine (elle a aujourd'hui disparu) et du bastion Morge.

2. Caractéristiques de la poudrière

La poudrière est édifiée selon un plan-type que l'on retrouve dans plusieurs place-fortes. Le bâtiment, de plan rectangulaire (35x15 mètres) comporte une salle voûtée de plus de 6 mètres de haut à la clé et des murs latéraux de 3 mètres d'épaisseur, renforcés chacun par cinq gros contreforts. Les murs pignons de 1,80 mètre d'épaisseur sont percés d'une fenêtre haute et de l'unique porte donnant sur l'intérieur de la place. Dans tous les murs sont pratiqués des événements en chicane composés de deux segments droits aux extrémités et du double contournement d'un plot central carré.

A l'intérieur, la poudre était renfermée dans 600 tonneaux engerbés reposant sur un plancher de bois soutenu par des dés en pierre ce qui représentait un poids de plus de 100 tonnes de poudre noire dont le haut pouvoir explosif représentait un danger certain. VAUBAN avait coutume de dire *"nos magasins à poudre faits à la moderne sont forts bons et jusqu'ici il n'est arrivé aucun accident fâcheux bien qu'il soit tombé de grosses bombes dessus."*

3. Modifications du XIX ème siècle

Vers 1875, l'artillerie a fait de tels progrès que la poudrière ne répond plus aux normes de sécurité. Sa voûte notamment n'est plus à "l'épreuve de la bombe" et peut être percée par les projectiles à tir courbe. On décide donc, après dépose de la toiture, de la recouvrir de terre.

4. Réutilisation de la Poudrière

A l'occasion de la construction de la Cité Administrative en 1971, le Service de l'Equipement, en accord avec les Bâtiments de France, a été chargé d'assurer le dégagement de la terre protectrice de la voûte. A cette occasion, la galerie sud du XIX ème siècle a été démolie, ce qui a permis de dégager la couverture initiale et tout particulièrement les magnifiques *"doucines"* en pierre de taille qui sont dorénavant apparentes sur la face sud. La galerie située au nord et bordant le parking de l'Hôtel de Police a été conservée et les bâtiments annexes. C'est à cette époque en 1973 que la Poudrière de VAUBAN a été inscrite à l'**Inventaire supplémentaire des monuments historiques**.

Dans les **années 1990 à 2003**, les Bâtiments de France ont utilisé ce bâtiment comme lieu de stockage des pierres provenant des démolitions de l'ancien Evêché et du Groupe "Cathédrale". Ce dépôt représente un volume d'environ 80 mètres cube et interdit tout autre aménagement des locaux. Le conservateur du patrimoine de l'Isère, s'est engagé à dégager ces vestiges ce qui permettra à notre association un début de réhabilitation du bâtiment.

Le **1er Avril 2002**, la Préfecture de l'Isère **mettait le bâtiment à la disposition** de Patrimoine et Développement (Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble) et d'ALPYFORT (Fédération des Acteurs de la Valorisation de Patrimoine Fortifié en Montagne), pour une période renouvelable d'un an, à charge pour ces deux associations de :

- *définir en accord avec les différentes administrations un programme d'utilisation des locaux.*
- *faire procéder à des études pour préciser les éléments techniques afin d'arriver à un projet cohérent de nouveaux locaux.*
- *obtenir des différents services de l'Etat, de la Région, du Département et de la Ville, des subventions permettant d'aboutir à une réhabilitation complète échelonnée sur une période de 5 à 10 ans.*

En **mars 2003**, une nouvelle association, l'ARRP, Association pour la Restauration et la Réutilisation de la Poudrière, parrainée par Patrimoine et Développement et Alpyfort, a pris en main les destinées de la poudrière Vauban. (association déclarée en Préfecture le 10.2.2003 et publiée au Journal Officiel du 29.03.2003)

Utilisation future de la Poudrière

Assurer par des dispositifs une polyvalence d'utilisation des locaux.

Le volume, la forme de ce bâtiment doivent permettre des utilisations diverses :

- la fonction de Musée des Fortifications de la Région
- la fonction de salle de concert pour des Orchestres ou des quatuors de Musique de Chambre
- la fonction de salle de réunion

Dans le bâtiment du XVII ème siècle, Poudrière de VAUBAN

La remise en état devra être la plus proche du parti architectural initial et devra favoriser des utilisations diverses :



- le Bâtiment sera recouvert d'une couverture en lauzes ou en tuiles écailles.
- la voûte sera sablée pour retrouver son aspect initial
- le sol devra être réalisé en un dallage incluant un réseau de gaines pour le passage de câbles électriques et des éléments de fixation des sièges de spectacle.
- un éclairage puissant permettra de mettre en valeur les volumes.
- deux issues de secours seront créées dans le mur du fond pour évacuer la foule en cas de sinistre.

Dans les locaux du XIXème siècle entourant l'entrée de la poudrière seront aménagés des locaux techniques et divers.

Dans l'axe le projet consiste à dégager la partie centrale très détériorée par les anciens usagers pour en faire l'**entrée principale** de l'édifice. Ceci permettra de retrouver la façade d'origine qui sera vue au travers d'une verrière contemporaine.

En fonction des possibilités d'utilisation de la poudrière, il est envisagé de réaliser une mezzanine accessible par deux escaliers latéraux. Cette mezzanine, si elle est réalisée, sera indépendante de la voûte en plein cintre.

A l'extérieur serait réalisé **un parvis** englobant toute la largeur de la rue Lherminier . Ce parvis réalisé en pavés de pierres serait prolongé jusqu'à la façade de la poudrière.

Une équipe de techniciens bénévoles, membres de l'Association ARRP, a été constituée. Elle a établi un avant projet qui a été présenté en Mai 2003 au Conservateur Régional des Monuments Historiques (D.R.A.C.) afin d'obtenir des crédits échelonnés sur une dizaine d'années.

Dans l'hypothèse où ces crédits seraient obtenus nous solliciterons des **subventions** :

- de la Ville de Grenoble - du Département de l'Isère - de la Région Rhône Alpes

*Notre Association, l'ARRP, très récente, a réalisé depuis un important travail et nous souhaitons vivement être aidés dans notre mission par un fort soutien et nous invitons, avec l'accord **de Patrimoine et Développement**, ses membres qui ne sont pas encore adhérents à l'ARRP, de nous rejoindre.*

Montant des Cotisations :

Personnes physiques	- Tarif normal	: 20 euros
	- Tarif réduit	: 10 euros (étudiants)
Personnes morales (associations, sociétés)		: 50 euros

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse

Téléphone E-Mail

Profession Date de naissance

Veuillez trouver un chèque de euros en règlement de ma cotisation.

Merci de bien vouloir renvoyer votre bulletin à :
ARRP 8 rue de la Résistance 38950 Saint Martin le Vinoux